

Formation Spécialisée du 13 novembre 2025

Les points à l'ODJ :

Suivi du programme annuel de prévention PAP-2024 :

Le suivi est un point d'organisation positif mais demeurent des difficultés à mettre en œuvre les mesures liées aux Risques Psycho Sociaux.

2 sujets sont à relancer :

- ◆ Les conditions de travail dans les services d'accueil.
- ◆ Expérimenter des positions dynamiques de travail dans le cadre de la lutte contre la sédentarité.

Pour l'alliance CFDT-CFTC nous avons interrogé la présidente sur la validation de la fiche évènements graves, elle nous a confirmé que le travail se poursuit au niveau de sa division pour être finalisé prochainement.

DUERP-PAP 2025 pour avis :

La prévention, c'est le temps long.

Les mesures techniques, c'est le temps court

2 GT de travail sur le DUERP 2025 qui ont consisté à recenser et examiner les nouvelles lignes du DUERP ainsi que celles cotées en risque élevé.

S'agissant du PAP 2025 :

13 actions ciblant 233 lignes du DUERP

7 ----- les RPS dont 6 organisationnelles

2 ----- l'ambiance physique

1 ----- les risques incendies

1 ----- l'activité physique

1 ----- les outils de travail

1 ----- la conduite des véhicules motorisés

Pour l'alliance CFDT-CFTC avis favorable au DUERP et PAP 2025 notamment parce que nous avons participé aux GT ; cependant nous inscrivons une mention de vigilance sur les RPS et notamment au regard des évènements graves (Tentatives de Suicides et suicides)

L'Observatoire interne :

- ◆ Réunion thématique avec les services qui ont bénéficié d'une restitution individuelle = service ayant + de 20 réponses / sites.
- ◆ Webinaires par catégorie A, B et C.

- ◆ Ateliers participatifs en décembre avec des « facilitateurs » de l'inter-région (originaires de la médiation interne de la DGFIP)
- ◆ Ateliers de pratiques managériales (cours obligatoire pour les nouveaux encadrants)
- ◆ Ateliers spécifiques SDIF à la demande du service et validé par la direction.

Projet de programmation budgétaire 2025 :

Pour rappel :

Un nouveau mode de financement des actions est voté :

100 % de prise en charge de 1€ à 4000€

40 % de 4001€ à 8000€

20 % de 8001€ à 16000€

En cas de seuil supérieur à 16000€, la formule 3 peut être renégociée en séance.

L'enveloppe du médecin de prévention est portée de 15000€ à 25000€.

Plusieurs propositions de financement ont été validées en séance :

- ◆ Espace de travail / réunion dynamique à Caen Gambetta (**l'alliance CFDT-CFTC s'est abstenu sur ce vote car nous n'avions pas pu participer au GT consacré à l'aménagement des espaces de travail.**)
- ◆ Dalles acoustiques fixées au mur ;
- ◆ Bureaux électriques + sièges hauts + tables hautes
- ◆ Stores dans différents services
- ◆ Sac à dos pour les agents nomades
- ◆ Bureaux électriques en stock

Point sur les fiches de signalement :

- ◆ Les fiches de signalement ont été examinées.

Point sur les accidents de service :

9 accidents sont à déplorer au cours du 2^{ème} semestre :

- ◆ 4 accidents de travail (chutes, accidents avec engin ou appareil motorisé, manutention) dont 4 avec arrêt de travail.
- ◆ 5 sont des accidents de trajet.

Point sur les nouvelles mentions inscrites au registre santé et sécurité au travail :

Un problème d'organisation et de circulation via un bureau est évoqué sur le SPFE de Caen. Une réflexion globale est engagée par la direction sur l'organisation et l'implantation des bureaux.

Avis technique de l'ISST sur l'implantation du SGC de CAEN à GAMBETTA :

Rester vigilant :

- ◆ Ambiance lumineuse = stores ou filtres sur les vitres
- ◆ Intensité lumineuse = vérifier l'intensité
- ◆ Ambiance sonore = voir l'implantation du ou des mopeurs

- ◆ Implantation des bureaux voir la conformité par rapport aux normes du ministère
- ◆ Pas d'accès Personnes à Mobilité Réduite.
- ◆ Vigilance sur la salle de réunion par rapport au risque incendie = capacité de 19 personnes pour un service de 22, il faudra une mention écrite sur la porte.

Début des travaux fin décembre = désamiantage (respect des règles d'affichage d'exécution et de circulation dans le bâtiment).

Déménagement fin avril 2026. (Problématique du parking, les agents devraient conserver un accès au parking de la mairie)

Avis technique de l'ISST sur Caen Amendes :

Rester vigilant :

- ◆ Brassards absents du boîtier
- ◆ WC public hors service = problème réglé
- ◆ Ambiance lumineuse = privilégier l'éclairage LED car les bureaux côté rue sont sombres au RDC.
- ◆ Ergonomie des postes de travail à l'accueil à revoir
- ◆ Situation des emplois VSC à revoir, la direction confirme qu'il n'y aura plus de VSC affecté car les missions ne correspondent pas au cahier des charges des VSC.

CFP Vire :

Relogement des services de la préfecture dans les locaux vacants du 1^{er} étage (Avril à décembre 2026)

Télétravail :

Le 2^{ème} GT consacré au télétravail est reporté au 1^{er} semestre 2026 en attendant les conclusions des travaux en Centrale.

Synthèse sur l'enquête :

- ◆ Les agents souhaiteraient une quotité + importante de 2 à 3 jours
- ◆ Ils déplorent l'absence de pointage et la rigidité des horaires fixes
- ◆ L'absence d'équité entre les services

Rester vigilant :

- ◆ Plusieurs mentions de refus d'autorisation or dans SIRHIUS il n'y a aucun refus enregistré !

La direction est favorable à un cadre départemental mais elle veut préserver le collectif de travail. Les formations agents et encadrants seront intégrées au cadre.

Vos représentants CFDT-CFTC :

Daniel TEXIER : titulaire

Pierre-yves AUROUSSEAU : titulaire

Armelle GOUEZ : suppléante

Bruno LEMAZURIER : suppléant

